

Communiqué de presse

Retrait du permis de construire de Blévy

Maillebois, Blévy (Eure-et-Loir), le 8 octobre 2026

Projet de bâtiment d'élevage de volailles à Blévy : le permis de construire est retiré

Le maire de Maillebois, le porteur de projet et le collectif d'habitants Pas si poulet annoncent ensemble le retrait du permis de construire délivré le 17 juin 2026. Ils saluent une issue trouvée par le dialogue.

Les faits

- Le 17 juin 2026, la commune de Maillebois a délivré un permis de construire (PC 028 226 26 00003) pour un bâtiment d'élevage de volailles de chair de 1 732 m², rue de Baronval, à Blévy.
- Le 4 septembre 2026, une réunion publique a réuni habitants, élus et porteur de projet.
- Le 11 septembre 2026, le porteur de projet a demandé le retrait de son permis.
- Le 1er octobre 2026, le maire de Maillebois a pris l'arrêté de retrait du permis de construire, les travaux n'ayant pas commencé.

Une issue par le dialogue

Ce projet a suscité, pendant l'été, des inquiétudes chez de nombreux habitants de Blévy et de Maillebois, et une mobilisation importante. Il a aussi donné lieu à des échanges directs, parfois difficiles, toujours respectueux, entre les habitants, la municipalité et le porteur de projet.

Les trois signataires tiennent à le dire ensemble : cette issue n'est la défaite de personne. Elle est le résultat d'un choix du porteur de projet, d'une décision de la commune et de l'engagement des habitants. Ils remercient toutes celles et ceux qui ont pris part à ces échanges avec sérénité, ainsi que toutes celles et ceux, à Blévy, à Maillebois et bien au-delà, qui ont témoigné leur attention à ce dossier.

Ils souhaitent que les deux villages retrouvent pleinement leur sérénité, et que ce qui s'est construit entre voisins ces derniers mois se poursuive.

Philippe Merlet, maire de Maillebois

« J'ai pris l'arrêté de retrait que me demandait le pétitionnaire. Je me réjouis que ce dossier trouve une issue apaisée, par le dialogue, et je remercie chacun pour la tenue des échanges. La commune reste à l'écoute de tous ses habitants, comme de celles et ceux qui y travaillent. Je souhaite que monsieur Laigneau puisse exercer son métier avec sérénité et réussite dans ses projets. Merci à l'ensemble des personnes qui m'ont accompagné dans ce dossier. »

Nicolas Laigneau, porteur du projet

« J'ai entendu les inquiétudes des habitants. Renoncer à ce projet sur ce site n'a pas été une décision facile, mais j'ai fait le choix du dialogue. Je remercie celles et ceux qui ont échangé avec moi dans le respect. Je continue mon métier d'agriculteur. »

Gaspard Gajas, porte-parole du collectif Pas si poulet

« Nous avons défendu un cadre de vie pour nos familles, nos aînés, nos enfants. Aujourd'hui, nous voulons simplement dire merci : aux habitants de notre commune, aux plus de 4 000 signataires de la pétition, à toutes celles et ceux qui nous ont soutenus, parfois bien au-delà de notre village, aux associations qui nous ont accompagnés, relayés et aidés à mobiliser les communes voisines, et au porteur de projet, qui a écouté et qui a permis un dialogue constructif.

Au-delà de l'issue de ce projet, quelque chose s'est créé entre nous : une mobilisation, des liens, une capacité à agir collectivement. Ce que nous avons

construit entre voisins cet été, avec le soutien de tant de personnes autour de nous, nous voulons maintenant le faire vivre. Parce qu'un village, ce n'est pas seulement un lieu où l'on habite. C'est un collectif, un cadre de vie et une histoire que nous partageons. »

Signatures

Fait à Maillebois, le 8 octobre 2026,

Philippe Merlet, maire de Maillebois

Nicolas Laigneau, porteur du projet

Collectif Pas si poulet

Contacts presse

Signataire	Contact
Commune de Maillebois	02 37 48 19 74
Porteur de projet	« ne souhaite pas être sollicité par la presse »
Collectif Pas si poulet	Nadège Kaci : 06 80 35 41 48 · passipoulet.fr/presse

L'arrêté de retrait du permis de construire (mairie de Maillebois, 1er octobre 2026) est consultable en mairie.